

N° 21-03-048

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
RÉUNION DU 30 MARS 2021**

L'an deux mille vingt un, le 30 mars, le Conseil municipal de la Commune de L'Aiguillon-sur-Mer (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à 19 heures 00 à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel PIEDALLU, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2020

Membres en exercice : 19

Membres présents : Jean-Michel PIEDALLU, Claude BALVAY, Marc BANACH, Béatrice PAULIN, Fabien SURY, Josiane PACTAT-LAFAYE, Philippe PLISSON, Bruno VIVIER, Didier PLAIRE, Dolores PAITRAUD, Antony BEDOUEU, Fleur EVENO, Valentin LARCHER, Angèle BOURRIEU, Sylvie FRADIN, Jean-Lou GUDEFIN, Bruno OUVRARD

Membres excusés : Christel DELAVEAU et Laurent ROBLET (donne pouvoir à Bruno VIVIER)

**QUESTION 21-03-048 : MODIFICATION DU RÉGLEMENT DES MARCHÉS MIXTES**

Monsieur Marc BANACH, Adjoint en charge de la Protection des Habitants et de la Sécurité, informe les Conseillers municipaux de la nécessité de réaliser un toilettage du règlement des marchés mixtes. Il s'agit d'ajustements afin de mieux gérer la place occupée par les commerçants non-sédentaires.

Vu l'avis favorable de la Commission des marchés de plein vent ;

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** le règlement des marchés mixtes joint en annexe ;
- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application des présentes.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent les résultats suivants :

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	18			

Le Maire,  
Jean-Michel PIEDALLU

